



Parti socialiste
jurassien

PARLEMENT JURASSIEN

Question écrite n° 3229

Aide à la presse : quelle explication à une contradiction flagrante ?

En 2018, le vœu d'une aide à la presse a été exprimé à la tribune du Parlement. On parlait alors des difficultés auxquelles les journaux régionaux, chamboulés par le numérique, étaient confrontés face à la chute de leurs recettes publicitaires.

Le Conseil fédéral lui-même, par son Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication s'est penché sur le dossier. Les rédactions s'attendaient à ce qu'il envisage une aide directe, en utilisant notamment l'argent de la redevance perçu en trop, où celui des concessions 5G. Attente légitime dans la mesure où les lecteurs sont en droit de disposer d'une information diversifiée et de qualité.

On sait aujourd'hui que la nouvelle cheffe du DETEC préconise un paquet de mesures relevant toutes de l'aide indirecte aux médias, ce qui ne répond pas exactement à leurs attentes.

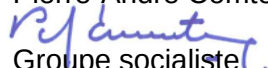
Dans ce contexte, et selon « La Torche » du 17 septembre, le Gouvernement jurassien a envoyé il y a quelques jours un courriel aux cadres de son administration pour leur demander une économie de plusieurs milliers de francs sur les abonnements du *Quotidien Jurassien*, ce qui nous semble être une contradiction avec :

- le vœu exprimé au Parlement ;
- les récentes déclarations des candidats au Conseil National et au Conseil des Etats, presque unanimes à se déclarer favorables à une aide publique ;
- la nécessité d'éviter que nos journaux soient broyés par des difficultés économiques toujours plus importantes.

D'où la présente question au Gouvernement.

Quelle explication le Gouvernement peut-il donner à ses directives visant à diminuer le nombre d'abonnements au *Quotidien jurassien* au sein de l'administration cantonale, hors la volonté de réaliser une économie de « bout de chandelle » qu'il est difficile de justifier face à l'enjeu d'une aide aux journaux qui assure leur pérennité et la diversité de l'information ?

Delémont, le 20 septembre 2019

Pierre-André Comte

Groupe socialiste